

**L'Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social  
de Bourgogne**

**recrute**

**un Responsable du Centre d'Activité des formations à l'encadrement, des études et de la  
recherche,  
Responsable du PREFAS Bourgogne**

**Contrat à Durée Indéterminée à Temps Plein,  
CCNT 1966,  
Poste à pouvoir pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015**

**Membre du Conseil de Direction, Il ou Elle assurera :**

- **La responsabilité hiérarchique du fonctionnement d'un Centre d'Activité composé des filières de formations et des dispositifs suivants : DEIS, CAFERUIS et CAFDES, la supervision des activités d'étude et de recherche, et « mandataires judiciaires »,**
- **La responsabilité de l'animation et du développement du PREFAS Bourgogne porté par l'IRTESS.**

**FONCTIONS :**

***Management :***

- Assure la responsabilité hiérarchique des formateurs et responsables de filières du Centre d'Activité,
- Assure un rôle d'interface entre l'équipe de direction dont il fait partie et l'équipe qu'il anime,
- Supervise les engagements de moyens pour la réalisation de l'activité en regard des moyens octroyés,
- Recrute les formateurs occasionnels.

***Pédagogie :***

- Développe et met en œuvre le projet du Centre d'Activité (en particulier autour des questions de transversalités entre les formations) et des projets pédagogiques de chaque filière. A ce titre, il assure une animation et un rôle de conseil auprès des formateurs et des responsables de filière.

***Recherche :***

- Définir en concertation avec le Conseil Scientifique les axes de travail du Pôle Ressource en y associant le responsable du DEIS,
- Veiller à la participation des formateurs de l'IRTESS aux différentes actions du PREFAS et à la diffusion des résultats, au sein de l'ensemble des filières de formation,
- Maintenir et développer les liens avec les partenaires professionnels et universitaires du Pôle,

- Rechercher des (co)financements pour les actions à conduire.

***Communication partenariat :***

- Assure une représentation institutionnelle auprès des instances concernées par les dispositifs de formation (DRJSCS, UNAFORIS, COMUE Bourgogne Franche- Comté...) ou de formation continue (employeurs, OPCA ...),
- Assure le lien avec l'IRTS de Franche Comté pour les activités conduites en commun.

***Développement :***

- Assure une mission de veille sur l'évolution des formations en travail social,
- Participe au développement de la formation permanente dans le champ des formations dont il assure la coordination en lien avec les responsables de filières et de dispositifs.

***Dynamique institutionnelle :***

- Anime les différents conseils techniques et pédagogiques des filières, en lien avec les responsables,
- Participe à l'animation des instances de réflexion et des groupes de travail institutionnels (journées pédagogiques, commission permanente, ...).

**CONDITIONS REQUISES :**

- connaissance approfondie du travail social,
- expérience de formation et d'ingénierie de formation,
- connaissance de la structuration des milieux de la recherche,
- diplôme universitaire de niveau I en sciences sociales.

**APTITUDES ATTENDUES :**

- management participatif d'une équipe composée de cadres de formation,
- capacité à s'inscrire dans des orientations institutionnelles,
- Capacité à piloter des études et recherche sur un mode collaboratif.

**MODALITES DE CANDIDATURE :**

Adresser **avant le vendredi 24 avril 2015** :

**Lettre de motivation, curriculum vitae et texte de 5 pages environ**, précisant :

- votre lecture des enjeux et du positionnement des diplômés de l'encadrement en travail social en regard des évolutions actuelles du secteur de l'intervention sociale,
- votre vision de la place que doit prendre la recherche dans un établissement de formation en travail social et ses différentes finalités.

- par courrier à : Monsieur le Directeur Général, IRTESS 2, rue du Professeur Marion 21000 DIJON, ou
- par mail à [direction.generale@irtess.fr](mailto:direction.generale@irtess.fr) en précisant dans l'objet du mail : **recrutement RCA**

Salaire : convention collective du 15 mars 1966 : Cadre, classe 2, niveau 1.